

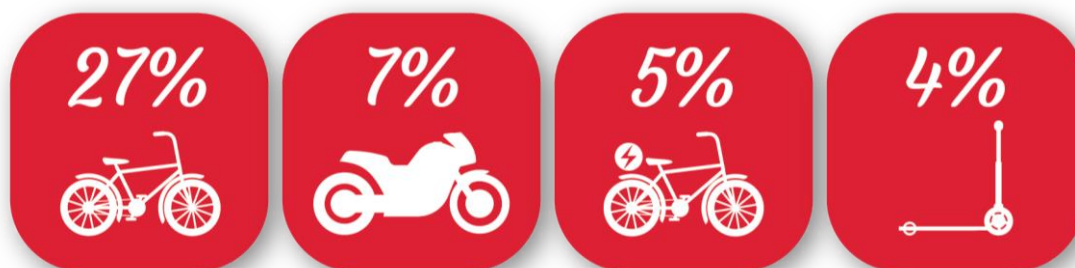


Sécurité routière à vélo

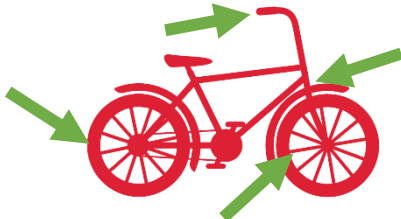
Chaque jour, nous nous déplaçons vers notre lieu de travail pour, ensuite, retourner chez nous. Souvent, nous ne sommes pas conscients **des risques qui peuvent survenir lors de ces déplacements**. Il est donc important de toujours rester attentif lors des déplacements vers et depuis le lieu de travail.

Te rends-tu au travail à vélo ou avec un autre moyen de transport à deux roues ?

Selon les statistiques d'Ethias, **43 % des accidents** entraînant une incapacité de travail temporaire surviennent **lors de la conduite d'un véhicule à deux roues** :



Portez toujours un casque de vélo et un gilet fluo.	
Gardez les deux mains sur le guidon de votre vélo pour rouler en toute sécurité.	
N'utilisez pas votre téléphone portable en vélo.	

N'écoutez pas de musique avec des écouteurs lorsque vous êtes à vélo. Vous n'entendez pas les sons du trafic lorsque vous portez des écouteurs, ce qui peut vous surprendre face à d'autres usagers de la route.	
Soyez vigilant et attentif à l'état de la route face aux nids-de-poule, aux pierres lâches, aux zones glacées, aux feuilles tombées et à tout autre obstacle qui peut se trouver sur votre chemin.	
Sortez toujours avec un vélo en bon état. Vérifiez régulièrement la pression des pneus, les freins et l'éclairage.	

Quelques risques spécifiques liés à l'utilisation de véhicules à deux roues :

• Conduire un vélo électrique ou un speed-pedelec

Un **vélo électrique** réagit différemment d'un **vélo ordinaire**. On roule généralement plus vite et la distance de freinage est plus longue. D'autres usagers de la route peuvent parfois mal évaluer les distances et les réactions des cyclistes électriques, ce qui peut entraîner des collisions. Cet effet est encore plus important lors de la conduite d'un **speed-pedelec**.

La vitesse d'un **speed-pedelec** est encore plus élevée et ils font peu de bruit, ce qui fait que les piétons ne les entendent pas arriver par l'arrière, par exemple. Il existe des dispositions spéciales dans le code de la route. Vous êtes donc obligé de porter un casque lorsque vous conduisez un **speed-pedelec** et il existe également des règles concernant la vitesse et les endroits où vous êtes autorisé à circuler.

Conseil : Si vous n'avez pas l'expérience de la conduite d'un vélo électrique,

- ✓ exercez-vous d'abord dans un endroit calme avant de vous aventurer dans la circulation.
- ✓ Avant de conduire un **speed-pedelec**, suivez une formation où vous apprendrez les règles de circulation spécifiques et où vous pourrez vous entraîner sur le terrain.

• Conduire une trottinette

Dans les environnements urbains, l'utilisation de trottinettes (électriques) pour de courts déplacements est de plus en plus courante. **Le nombre d'accidents avec des trottinettes électriques augmente régulièrement** et les conséquences sont souvent très graves, certains accidents étant mortels.

Soyez conscient du danger que représentent les trottoirs, les dos d'âne, les irrégularités de la route et autres obstacles, qui peuvent vous déséquilibrer lorsque la roue avant de la trottinette les touche, risquant ainsi de vous faire tomber.

Conseil : Si vous souhaitez utiliser une trottinette sur la route :

- ✓ renseignez-vous préalablement sur les règles de circulation spécifiques applicables aux trottinettes.

• Angle mort des camions et des bus



Les accidents dus aux "angles morts" surviennent malheureusement encore régulièrement et ont souvent des conséquences fatales pour la victime. L'angle mort est la zone autour d'un véhicule où le conducteur ne peut pas voir un cycliste ou un piéton. Si vous vous trouvez dans l'angle mort et que le conducteur effectue une manœuvre comme un virage à droite, il est fort probable que vous vous retrouviez sous le véhicule. **Les angles morts sont beaucoup plus importants pour les grands véhicules tels que les camions et les bus que pour les voitures, ce qui accroît le risque d'accident.** Soyez conscient des zones d'angle mort et assurez-vous toujours de rester en dehors de cette zone dangereuse

Conseil :

- ✓ Lorsque le feu de circulation est rouge, restez toujours derrière un camion ou un bus.
- ✓ Ne vous mettez jamais à côté de la cabine du camion ou du côté droit du camion, même s'il y a une piste cyclable.
- ✓ Si vous roulez autour d'un rond-point, vérifiez si le conducteur d'un camion ou d'un bus qui s'approche vous a vu, établissez un contact visuel. Si vous pensez que le conducteur ne vous a pas vu, arrêtez-vous et attendez que le véhicule vous dépasse, même si vous avez la priorité.